

*Le PIDESC ? Le protocole ? Les rapports alternatifs ? ...  
quelle importance dans le combat contre la pauvreté et pour le  
développement ?*

## **Les droits de l'Homme universels et indivisibles, leur dimension économique, sociale et culturelle**

### **L'approche « droits » du développement**

**Jeudi 26 Septembre - 20h30**

**Maison des Sports, salle bleue – Clamart  
Place Jules Hunebelle**

**Soirée information-débat présentée et animée par  
Anaïs Saint-Gal**

**chargée du plaidoyer pour les Droits Economiques Sociaux et  
Culturels au sein de Terre des Hommes France**



Chacun sait que le droit de vote et le droit à une libre expression font partie des droits de l'Homme. Par contre combien savent que des Droits Economiques Sociaux et Culturels, tels que Droit au travail et à une rémunération équitable, Droit à la sécurité sociale, Droit à l'éducation, Droit à la santé ..., étaient énoncés dès 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et, qu'en 1966, ils ont été reconnus dans un traité international qui engage la responsabilité des États, le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (le PIDESC, ratifié par la France en 1980) ?

En s'appuyant sur un rappel de notions juridiques et au travers d'exemples concrets, il sera montré combien le combat contre la pauvreté et pour le développement gagne à être fondé sur une action de la société civile

pour le respect de ces droits.

Cette soirée sera l'occasion de voir combien la revendication d'universalité et d'indivisibilité des droits de l'Homme reste d'actualité et l'affaire de tous.

**Soirée organisée par le Collectif MASI (Multi-Associations de Solidarité Internationale) qui regroupe les associations : ACAT – ACCES – AMNESTY International groupe153 – ARPE – Artisans du Monde Clamart – ATTAC 92 Clamart – CCFD Terre Solidaire Clamart /Chatillon – GTMC Peuples Solidaires Clamart – GTMM – Ligue des Droits de l'Homme – Naître au Sénégal – Planète – Terre des Hommes France 92**